



الاتحاد المغربي من أجل العدالة المناخية  
Coalition Marocaine pour la Justice Climatique

## Communiqué de presse

### ***Le communiqué du Ministère délégué chargé de l'environnement n'est pas rassurant***

La Coalition Marocaine pour la Justice Climatique a pris connaissance du communiqué du Ministère délégué chargé de l'environnement concernant l'importation de déchets en provenance d'Italie. De ce fait nous demandons au gouvernement :

- De rendre publique la convention de partenariat établie entre ce ministère et l'association professionnelle des cimentiers pour en évaluer le champ d'application et sa conformité avec la loi 28-00 ainsi que sa conformité avec la convention de Bâle relative aux mouvements transfrontaliers de déchets, et ce conformément à l'Article 27 de la Constitution garantissant le droit l'accès à l'information ;
- De rendre publique, conformément à la Convention de Bale les informations fournis par l'exportateur lors de la notification de l'exportation, sachant que la Convention de Bale recommande ~~que les déchets dangereux et d'autres déchets devraient, dans toute la mesure où cela est compatible avec une gestion écologiquement rationnelle et efficace, être éliminés dans l'Etat où ils ont été produits,~~
- De rendre publique l'autorisation par les autorités compétentes de l'importation en question, ainsi que les résultats des tests et contrôles opérés par les organismes ayant compétence de le faire
- la transparence sur la nature des contrôles auxquels les installations concernées par la gestion, l'incinération et l'utilisation de ces déchets sont soumises et le respect de ces dernières aux procédures et mesures relatives à la protection de l'environnement et de la santé des citoyen-ne-s.

Supprimé: Convaincues

**Nous ne voulons pas que notre pays se transforme en poubelle des pays industrialisés.**

Rabat, le 1<sup>er</sup> Juillet 2016